

SENATE



SÉNAT

CANADA

JOURNALS OF
THE SENATE

(Unrevised)

2nd Session, 41st Parliament
63 Elizabeth II

N° 46

Tuesday, April 1, 2014

1:30 p.m.

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

JOURNAUX
DU SÉNAT

(Non révisé)

2^e session, 41^e législature
63 Elizabeth II

Le mardi 1^{er} avril 2014

13 h 30

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk
Ataullahjan
Baker
Batters
Bellemare
Beyak
Black
Boisvenu
Buth
Callbeck
Campbell
Carignan
Champagne
Charette-Poulin
Cools
Cordy
Cowan
Dagenais

Dawson
Day
Demers
Downe
Doyle
Dyck
Eaton
Eggleton
Enverga
Fortin-Duplessis
Fraser
Frum
Furey
Gerstein
Greene
Hervieux-Payette
Housakos
Hubley

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Johnson
Joyal
Kenny
Kinsella
Lang
LeBreton
Lovelace Nicholas
MacDonald
Maltais
Manning
Marshall
Martin
Massicotte
McCoy
McInnis
McIntyre
Mercer
Merchant

Meredith
Mitchell
Mockler
Moore
Munson
Nancy Ruth
Neufeld
Ngo
Nolin
Ogilvie
Oh
Patterson
Plett
Raine
Rivard
Rivest
Robichaud
Runciman

Seidman
Seth
Sibbeston
Smith (*Cobourg*)
Smith (*Saurel*)
Stewart Olsen
Tannas
Tardif
Tkachuk
Unger
Verner
Wallace
Watt
Wells
White

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Andreychuk
Ataullahjan
Baker
Batters
Bellemare
Beyak
Black
Boisvenu
Buth
Callbeck
Campbell
Carignan
Champagne
Charette-Poulin
Cools
Cordy
Cowan
Dagenais

Dawson
Day
Demers
Downe
Doyle
Dyck
Eaton
Eggleton
Enverga
Fortin-Duplessis
Fraser
Frum
Furey
Gerstein
Greene
Hervieux-Payette
Housakos
Hubley

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Johnson
Joyal
Kenny
Kinsella
Lang
LeBreton
Lovelace Nicholas
MacDonald
Maltais
Manning
Marshall
Martin
Massicotte
McCoy
McInnis
McIntyre
Mercer
Merchant

Meredith
Mitchell
Mockler
Moore
Munson
Nancy Ruth
Neufeld
Ngo
Nolin
Ogilvie
Oh
Patterson
Plett
Raine
Rivard
Rivest
Robichaud
Runciman

Runciman
Seidman
Seth
Sibbeston
Smith (*Cobourg*)
Smith (*Saurel*)
Stewart Olsen
Tannas
Tardif
Tkachuk
Unger
Verner
Wallace
Watt
Wells
White

The first list records senators present in the Senate Chamber during the course of the sitting.

An asterisk in the second list indicates a senator who, while not present during the sitting, was in attendance to business, as defined in subsections 8(2) and (3) of the *Senators Attendance Policy*.

La première liste donne les noms des sénateurs présents à la séance dans la salle du Sénat.

Dans la deuxième liste, l'astérisque apposé à côté du nom d'un sénateur signifie que ce sénateur, même s'il n'était pas présent à la séance, participait aux travaux, au sens des paragraphes 8(2) et (3) de la *Politique relative à la présence des sénateurs*.

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

ROUTINE PROCEEDINGS**Tabling of documents**

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Kinsella tabled the following:

Report of the Parliamentary Delegation of the Senate, led by the Speaker of the Senate, that travelled to Greece and Bosnia and Herzegovina, from September 7 to 16, 2012.—Sessional Paper No. 2/41-430S.

o o o

The Honourable the Speaker tabled the following:

Report of the Canadian Human Rights Tribunal for the year 2013, entitled: *Providing effective resolution of discrimination complaints for Canadians*, pursuant to the *Canadian Human Rights Act*, R. S. C. 1985, c. H-6, sbs. 61(4).—Sessional Paper No. 2/41-431.

o o o

The Honourable Senator Martin tabled the following:

Maa-nulth First Nations Final Agreement: Implementation Report for 2011-2012.—Sessional Paper No. 2/41-432.

Annual Reports on Yukon Land Claims and Self-Government Agreements for 2009-2010 and 2010-2011.—Sessional Paper No. 2/41-433.

Annual Report on Implementation of the Westbank First Nation Self-Government Agreement for 2010-2011.—Sessional Paper No. 2/41-434.

Report of the Tsawwassen First Nation Final Agreement: Implementation Report for 2011-2012.—Sessional Paper No. 2/41-435.

Presenting or Tabling of Reports from Committees

The Honourable Senator Runciman, Joint Chair of the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, tabled its third report (*Report No. 88 — Fixing the Date of Coming into Force of Statutory Provisions*).—Sessional Paper No. 2/41-436S.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**Dépôt de documents**

Avec le consentement du Sénat,
L'honorable sénateur Kinsella dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation parlementaire du Sénat, dirigée par le Président du Sénat, concernant sa visite en Grèce et en Bosnie-Herzégovine, du 7 au 16 septembre 2012.—Document parlementaire n° 2/41-430S.

o o o

L'honorable Président dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport du Tribunal canadien des droits de la personne pour l'année 2013, intitulé *Assurer le règlement efficace des plaintes de discrimination pour les Canadiens*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, L.R.C. 1985, ch. H-6, par. 61(4).—Document parlementaire n° 2/41-431.

o o o

L'honorable sénatrice Martin dépose sur le bureau ce qui suit :

Accord définitif des premières nations maa-nulthes : rapport sur la mise en œuvre pour 2011-2012.—Document parlementaire n° 2/41-432.

Rapports annuels concernant les ententes sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale au Yukon pour 2009-2010 et 2010-2011.—Document parlementaire n° 2/41-433.

Rapport annuel 2010-2011 sur la mise en œuvre de l'Accord d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank.—Document parlementaire n° 2/41-434.

Accord définitif de la Première Nation de Tsawwassen : rapport de mise en œuvre pour 2011-2012.—Document parlementaire n° 2/41-435.

Présentation ou dépôt de rapports de comités

L'honorable sénateur Runciman, coprésident du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, dépose le troisième rapport de ce comité (*Rapport n° 88 — Fixation de la date d'entrée en vigueur de dispositions législatives*).—Document parlementaire n° 2/41-436S.

Tabling of Reports from Inter-Parliamentary Delegations

The Honourable Senator Maltais tabled the following:

Report of the Canadian Delegation to the Organization for Security and Co-operation in Europe Parliamentary Assembly (OSCE PA) respecting its participation at the 22nd Annual Session of the OSCE PA, held in Istanbul, Turkey, from June 29 to July 3, 2013.—Sessional Paper No. 2/41-437.

*With leave,
The Senate reverted to Presenting or Tabling of Reports from Committees.*

The Honourable Senator Patterson, Chair of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, presented its third report (*Bill C-9, An Act respecting the election and term of office of chiefs and councillors of certain First Nations and the composition of council of those First Nations, without amendment but with observations*).

(The report is printed as an appendix at pages 636-637.)

The Honourable Senator Patterson moved, seconded by the Honourable Senator Beyak, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY GOVERNMENT BUSINESS

Bills — Third Reading

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Reports of Committees — Other

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Moore, for the adoption of the seventh report of the Standing Senate Committee on National Finance (*Main Estimates 2013-2014*), tabled in the Senate on March 25, 2014.

After debate,
The Honourable Senator Callbeck moved, seconded by the Honourable Senator McCoy, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Dépôt de rapports de délégations interparlementaires

L'honorable sénateur Maltais dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE) concernant sa participation à la 22^e session annuelle de l'AP OSCE, tenue à Istanbul (Turquie), du 29 juin au 3 juillet 2013.—Document parlementaire n^o 2/41-437.

*Avec consentement,
Le Sénat revient à la Présentation ou dépôt de rapports de comités.*

L'honorable sénateur Patterson, président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, présente le troisième rapport de ce comité (*projet de loi C-9, Loi concernant l'élection et le mandat des chefs et des conseillers de certaines premières nations et la composition de leurs conseils respectifs, sans amendement mais avec des observations*).

(Le rapport est imprimé en annexe aux pages 636 à 637.)

L'honorable sénateur Patterson propose, appuyé par l'honorable sénatrice Beyak, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

Projets de loi — Troisième lecture

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Rapports de comités — Autres

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Moore, tendant à l'adoption du septième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (*Budget principal des dépenses 2013-2014*), déposé au Sénat le 25 mars 2014.

Après débat,
L'honorable sénatrice Callbeck propose, appuyée par l'honorable sénatrice McCoy, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Motions

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Marshall:

That, in accordance with rule 10-11(1), the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs be authorized to examine the subject matter of Bill C-23, An Act to amend the Canada Elections Act and other Acts and to make consequential amendments to certain Acts, introduced in the House of Commons on February 4, 2014, in advance of the said bill coming before the Senate.

After debate,

In amendment, the Honourable Senator Runciman moved, seconded by the Honourable Senator Mockler, that the motion be amended by adding, immediately before the final period, the following:

“;

That the committee be authorized to sit for the purposes of this study, even though the Senate may then be sitting, and that rule 12-18(1) be suspended in relation thereto;

That the committee be authorized to sit for the purposes of this study, even though the Senate may then be adjourned, with the application of rule 12-18(2) being suspended in relation thereto; and

That, notwithstanding usual practices, the committee be authorized to deposit with the Clerk of the Senate its report on this study if the Senate is not then sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Senate”.

After debate,

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator Tardif, that further debate on the motion in amendment be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

◊ ◊ ◊

Orders No. 23 and 1 were called and postponed until the next sitting.

Inquiries

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Motions

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Marshall,

Que, conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à étudier la teneur du projet de loi C-23, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et d'autres lois et modifiant certaines lois en conséquence, déposé à la Chambre des communes le 4 février 2014, avant que ce projet de loi ne soit soumis au Sénat.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Runciman propose, appuyé par l'honorable sénateur Mockler, que la motion soit modifiée par adjonction, immédiatement avant le point final, de ce qui suit :

« ;

Que le comité soit autorisé à siéger aux fins de cette étude, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 12-18(1) du Règlement soit suspendue à cet égard;

Que le comité soit autorisé à siéger aux fins de cette étude, même pendant une période d'ajournement du Sénat, et que l'application de l'article 12-18(2) du Règlement soit suspendue à cet égard;

Que, nonobstant les pratiques habituelles, le comité soit autorisé à déposer auprès du greffier du Sénat son rapport sur cette étude si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat ».

Après débat,

L'honorable sénatrice Fraser propose, appuyée par l'honorable sénatrice Tardif, que la suite du débat sur la motion d'amendement soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

◊ ◊ ◊

Les articles n^{os} 23 et 1 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Interpellations

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Other

Consideration of the message from the House of Commons in the following words:

Wednesday, March 26, 2014

RESOLVED,—That, in view of the sanctions against parliamentarians and other Canadians announced by the Russian government, the House (a) re-affirm its resolution of Monday, March 3, 2014, (b) strongly condemn Russia's continued illegal military occupation of Crimea, (c) call for Russia to de-escalate the situation immediately, and (d) denounce Russia's sanctions against the Speaker and members of the House of Commons, a member of the Senate, public servants and the President of the Ukrainian Canadian Congress;

That the Speaker do convey this resolution to the Ambassador of the Russian Federation; and

That a message be sent to the Senate to acquaint Their Honours accordingly.

ATTEST

La Greffière de la Chambre des communes,

AUDREY O'BRIEN

The Clerk of the House of Commons

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Marshall:

That the Senate share the concerns and conclusions expressed by the House of Commons in the message dated March 26, 2014;

That the Senate convey this resolution of the Senate to the Ambassador of the Russian Federation to Canada; and

That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House accordingly.

After debate,

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator McCoy, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

OTHER BUSINESS**Commons Public Bills — Third Reading**

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Senate Public Bills — Second Reading

Orders No. 1 to 10 were called and postponed until the next sitting.

o o o

Autres affaires

Étude du message de la Chambre des communes qui se lit comme suit :

Le mercredi 26 mars 2014

IL EST RÉSOLU,—Que, à la lumière des sanctions à l'encontre des parlementaires et d'autres Canadiens annoncées par le gouvernement de la Russie, la Chambre a) affirme de nouveau sa résolution du lundi 3 mars 2014, b) condamne vigoureusement l'occupation militaire illégale continue de la Russie en Crimée, c) exhorte la Russie à procéder immédiatement à la désescalade de la situation, d) dénonce les sanctions de la Russie à l'encontre du Président de la Chambre des communes, des députés, d'une sénatrice, des fonctionnaires et du président du Congrès des Ukrainiens Canadiens;

Que le Président transmette la présente résolution à l'ambassadeur de la Fédération russe;

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour l'en informer.

ATTESTÉ

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Marshall,

Que le Sénat partage les inquiétudes et conclusions exprimées par la Chambre des communes dans le message du 26 mars 2014;

Que le Sénat transmette la présente résolution du Sénat à l'ambassadeur de la Fédération russe au Canada;

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,

L'honorable sénatrice Cools propose, appuyée par l'honorable sénatrice McCoy, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

AUTRES AFFAIRES**Projets de loi d'intérêt public des Communes — troisième lecture**

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Projets de loi d'intérêt public du Sénat — Deuxième lecture

Les articles n^{os} 1 à 10 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Cowan, seconded by the Honourable Senator Fraser, for the second reading of Bill S-201, An Act to prohibit and prevent genetic discrimination.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator Tardif, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 12 was called and postponed until the next sitting.

Commons Public Bills — Second Reading

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Plett, seconded by the Honourable Senator Marshall, for the second reading of Bill C-394, An Act to amend the Criminal Code and the National Defence Act (criminal organization recruitment).

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Plett moved, seconded by the Honourable Senator Frum, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 2 to 8 were called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Dagenais, seconded by the Honourable Senator McIntyre, for the second reading of Bill C-489, An Act to amend the Criminal Code and the Corrections and Conditional Release Act (restrictions on offenders).

After debate,

The Honourable Senator Fraser, for the Honourable Senator Baker, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Tardif, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cowan, appuyée par l'honorable sénatrice Fraser, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-201, Loi visant à interdire et à prévenir la discrimination génétique.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Fraser propose, appuyée par l'honorable sénatrice Tardif, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n^o 12 est appelé et différé à la prochaine séance.

Projets de loi d'intérêt public des Communes — Deuxième lecture

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Plett, appuyée par l'honorable sénatrice Marshall, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-394, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la défense nationale (recrutement : organisations criminelles).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Plett propose, appuyé par l'honorable sénatrice Frum, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 2 à 8 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Dagenais, appuyée par l'honorable sénateur McIntyre, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-489, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (conditions imposées aux délinquants).

Après débat,

L'honorable sénatrice Fraser, au nom de l'honorable sénateur Baker, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénatrice Tardif, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Reports of Committees – Other

Consideration of the third report of the Standing Committee on Conflict of Interest for Senators (*amendments to the Conflict of Interest Code for Senators*), presented in the Senate on March 26, 2014.

After debate,
The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C., that the report be adopted.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

Motions

Orders No. 62, 9, 55, 56, 8 and 47 were called and postponed until the next sitting.

Inquiries

Orders No. 13, 24, 16, 2, 8, 10, 17, 12 and 22 were called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Chaput, calling the attention of the Senate to the Conservative government's unilateral decision not to review the standards and criteria of the Canada Periodical Fund and the disastrous consequences of this failure to act for francophone minority newspapers, such as *La Liberté*, Manitoba's only French-language weekly.

After debate,
The Honourable Senator Greene moved, seconded by the Honourable Senator Demers, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 21 and 5 were called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Nolin, calling the attention of the Senate to its roots, the history of its origins and its evolution.

After debate,
The Honourable Senator Tannas moved, seconded by the Honourable Senator Plett, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Rapports de comités – Autres

Étude du troisième rapport du Comité permanent sur les conflits d'intérêts des sénateurs (*modifications au Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs*), présenté au Sénat le 26 mars 2014.

Après débat,
L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P., que le rapport soit adopté.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n^o 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

Motions

Les articles n^{os} 62, 9, 55, 56, 8 et 47 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Interpellations

Les articles n^{os} 13, 24, 16, 2, 8, 10, 17, 12 et 22 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénatrice Chaput, attirant l'attention du Sénat sur la décision unilatérale du gouvernement conservateur de ne pas entreprendre une révision des normes et des critères du Fonds du Canada pour les périodiques, et sur les conséquences désastreuses de cette inaction sur des journaux francophones en milieu minoritaire, tels que *La Liberté*, le seul hebdomadaire francophone au Manitoba.

Après débat,
L'honorable sénateur Greene propose, appuyé par l'honorable sénateur Demers, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 21 et 5 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Nolin, attirant l'attention du Sénat sur ses racines, l'histoire de ses origines ainsi que sur son évolution.

Après débat,
L'honorable sénateur Tannas propose, appuyé par l'honorable sénateur Plett, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Orders No. 4 and 15 were called and postponed until the next sitting.

INQUIRIES

The Honourable Senator Nolin called the attention of the Senate to its investigative role.

After debate,

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Moore, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Nolin called the attention of the Senate to its role in parliamentary diplomacy.

After debate,

Further debate on the inquiry was adjourned until the next sitting in the name of the Honourable Senator Nolin.

o o o

The Honourable Senator Nolin called the attention of the Senate to the activities of some Senators in promoting and defending causes that concern public interest.

After debate,

Further debate on the inquiry was adjourned until the next sitting in the name of the Honourable Senator Nolin.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 14-1(7):

Report on the Public Service Pension Plan, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Public Service Superannuation Act*, R.S.C. 1985, c. P-36, s. 46.—Sessional Paper No. 2/41-396.

Report on the Administration of the *Supplementary Retirement Benefits Act* for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Act*, R.S.C. 1985, c. S-24, s. 12.—Sessional Paper No. 2/41-397.

Actuarial Report on the Pension Plan for Federally Appointed Judges, and the certificate of assets of the Pension Plan for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Public Pensions Reporting Act*, R.S.C. 1985, c. 13 (2nd Supp.), sbs. 9(1).—Sessional Paper No. 2/41-398.

Report by Federal Authorities with Obligations under Section 71 of the *Canadian Environmental Assessment Act, 2012* (Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada) for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Act*, S.C. 2012, c. 19, s. 52 “71(2)”.—Sessional Paper No. 2/41-399.

Les articles n^{os} 4 et 15 sont appelés et différés à la prochaine séance.

INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Nolin attire l'attention du Sénat sur son rôle d'enquêteur.

Après débat,

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'honorable sénateur Nolin attire l'attention du Sénat sur son rôle en matière de diplomatie parlementaire.

Après débat,

La suite du débat sur l'interpellation est ajournée à la prochaine séance, au nom de l'honorable sénateur Nolin.

o o o

L'honorable sénateur Nolin attire l'attention du Sénat sur les activités de certains sénateurs dans la promotion et la défense de causes qui intéressent l'intérêt public.

Après débat,

La suite du débat sur l'interpellation est ajournée à la prochaine séance, au nom de l'honorable sénateur Nolin.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14-1(7) DU RÈGLEMENT

Rapport sur le régime de retraite de la fonction publique, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, L.R.C. 1985, ch. P-36, art. 46.—Document parlementaire n^o 2/41-396.

Rapport sur l'application de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi*, L.R.C. 1985, ch. S-24, art. 12.—Document parlementaire n^o 2/41-397.

Rapport actuariel sur le Régime de pensions des juges de nomination fédérale et le certificat de l'actif du Régime de pensions pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques*, L.R.C. 1985, ch. 13 (2^e suppl.), par. 9(1).—Document parlementaire n^o 2/41-398.

Rapport des autorités fédérales ayant des obligations au titre de l'article 71 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada) pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi*, L.C. 2012, ch. 19, art. 52 « 71(2) ».—Document parlementaire n^o 2/41-399.

Report of the Governor of the Bank of Canada and Statement of Accounts, together with the Auditors' Report, for the year ended December 31, 2013, pursuant to the *Bank of Canada Act*, R.S.C. 1985, c. B-2, sbs. 30(3).—Sessional Paper No. 2/41-400.

Report on operations under the *European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act* for the year 2013, pursuant to the *Act*, S.C. 1991, c. 12, s. 7.—Sessional Paper No. 2/41-401.

Report on the administration of the *Canadian Environmental Protection Act, 1999*, for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Act*, S.C. 1999, c. 33, sbs. 342(1).—Sessional Paper No. 2/41-402.

Proposed Regulations Amending the Immigration and Refugee Protection Regulations, pursuant to the *Immigration and Refugee Protection Act*, S.C. 2001, c. 27, sbs. 5(2).—Sessional Paper No. 2/41-403.

Proposed Exemption Regulations (Consumer Products), pursuant to the *Canada Consumer Product Safety Act*, S.C. 2010, c. 21, s. 38(1).—Sessional Paper No. 2/41-404.

Report on the administration of the Royal Canadian Mounted Police Superannuation Account, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act*, R.S.C. 1985, c. R-11, s. 31.—Sessional Paper No. 2/41-405.

Report of the Canadian Nuclear Safety Commission for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-406.

Report of the Staff of the Non-Public Funds, Canadian Forces for the year 2012, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-407.

Report of the Canadian Security Intelligence Service for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-408.

Report of the Communications Security Establishment for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-409.

Report of the National Film Board of Canada for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-410.

Report of the National Research Council of Canada for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-411.

Report of the Natural Sciences and Engineering Research Council for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-412.

Rapport du gouverneur de la Banque du Canada ainsi qu'un état de compte, ainsi que le rapport des vérificateurs y afférent, pour l'année terminée le 31 décembre 2013, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, L.R.C. 1985, ch. B-2, par. 30(3).—Document parlementaire n° 2/41-400

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour l'année 2013, conformément à la *Loi*, L.C. 1991, ch. 12, art. 7.—Document parlementaire n° 2/41-401.

Rapport sur l'application de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi*, L.C. 1999, ch. 33, par. 342(1).—Document parlementaire n° 2/41-402.

Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, conformément à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. 2001, ch. 27, par. 5(2).—Document parlementaire n° 2/41-403.

Projet de règlement d'exemption (produits de consommation), conformément à la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*, L.C. 2010, ch. 21, par. 38(1).—Document parlementaire n° 2/41-404.

Rapport sur l'administration du compte des pensions de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, L.R.C. 1985, ch. R-11, art. 31.—Document parlementaire n° 2/41-405.

Rapport de la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-406.

Rapport de Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes pour l'année 2012, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-407.

Rapport du *Service canadien du renseignement de sécurité* pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-408.

Rapport du Centre de la sécurité des télécommunications pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-409.

Rapport de l'Office national du film du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-410.

Rapport du Conseil national de recherches du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-411.

Rapport du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-412.

Report of the Office of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-413.

Report of the Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-414.

Report of the Statistical Survey Operations for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3). —Sessional Paper No. 2/41-415.

Report on the Administration of the *Members of Parliament Retiring Allowances Act* for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Act*, R.S.C. 1985, c. M-5, s. 67.—Sessional Paper No. 2/41-416.

Report of the Social Sciences and Humanities Research Council for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-417.

Report of the Employment Equity in the Federal Public Service for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(1).—Sessional Paper No. 2/41-418.

Report of the Canadian Food Inspection Agency for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-419.

Report of the Canada Revenue Agency for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-420.

Report of the Parks Canada Agency for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-421.

Report of the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-422.

Report of the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-423.

Report of National Defence (Canadian Forces) for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3). —Sessional Paper No. 2/41-424.

Report of the Canadian Institutes of Health Research for the year 2012, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-425.

Rapport du Bureau du vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-413.

Rapport du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-414.

Rapport des Opérations des enquêtes statistiques pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-415.

Rapport sur l'application de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires* pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi*, L.R.C. 1985, ch. M-5, art. 67.—Document parlementaire n° 2/41-416.

Rapport du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-417.

Rapport sur l'équité en emploi dans la fonction publique fédérale pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(1).—Document parlementaire n° 2/41-418.

Rapport de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-419.

Rapport de l'Agence du revenu du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-420.

Rapport de l'Agence Parcs Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-421.

Rapport du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-422.

Rapport de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-423.

Rapport de la Défense nationale (Forces canadiennes) pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-424.

Rapport des Instituts de recherche en santé du Canada pour l'année 2012, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-425.

Summaries of the Corporate Plan for 2013-2017 and the Capital Budget for 2013 of the Canada Post Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/41-426.

Summaries of the Corporate Plan for 2014-2018 and the Capital Budget for 2014 of the Canada Post Corporation, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/41-427.

Report on the Implementation of the Nunavut Land Claims Agreement for the fiscal year ended March 31, 2011, pursuant to the subsection 37.3.3(h) of the Nunavut Land Claims Agreement, as ratified by the *Nunavut Land Claims Agreement Act*, S.C. 1993, c. 29, sbs. 4(1).—Sessional Paper No. 2/41-428.

Report of the National Energy Board for the fiscal year ended March 31, 2013, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/41-429.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Nancy Ruth:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:53 p.m. the Senate was continued until tomorrow at 1:30 p.m.)

Sommaires du plan d'entreprise pour 2013-2017 et du budget d'investissement de 2013 de la Société canadienne des postes, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 2/41-426.

Sommaires du plan d'entreprise pour 2014-2018 et du budget d'investissement de 2014 de la Société canadienne des postes, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire n° 2/41-427.

Rapport sur la mise en oeuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, conformément au paragraphe 37.3.3h) de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, ratifié par la *Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, L.C. 1993, ch. 29, par. 4(1).—Document parlementaire n° 2/41-428.

Rapport de l'Office national de l'énergie pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, par. 21(3).—Document parlementaire n° 2/41-429.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Nancy Ruth,

Que la séance soit maintenant levée.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 53, le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 12-5

Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The Honourable Senator Mercer replaced the Honourable Senator Cordy (*March 27, 2014*).

Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade

The Honourable Senator Housakos replaced the Honourable Senator Mockler (*March 28, 2014*).

The Honourable Senator Dawson replaced the Honourable Senator Moore (*March 27, 2014*).

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Tannas (*March 28, 2014*).

The Honourable Senator McInnis replaced the Honourable Senator Beyak (*March 28, 2014*).

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 12-5 du Règlement

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

L'honorable sénateur Mercer a remplacé l'honorable sénatrice Cordy (*le 27 mars 2014*).

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international

L'honorable sénateur Housakos a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 28 mars 2014*).

L'honorable sénateur Dawson a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 27 mars 2014*).

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur Tannas (*le 28 mars 2014*).

L'honorable sénateur McInnis a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 28 mars 2014*).

Standing Senate Committee on National Finance

The Honourable Senator Merchant replaced the Honourable Senator Chaput (*March 31, 2014*).

Standing Senate Committee on National Security and Defence

The Honourable Senator Black replaced the Honourable Senator Segal (*March 28, 2014*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Dallaire (*March 28, 2014*).

Standing Senate Committee on Official Languages

The Honourable Senator Wallace replaced the Honourable Senator Poirier (*March 31, 2014*).

Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament

The name of the Honourable Senator Doyle was added to the membership (*March 28, 2014*).

Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Lang (*March 28, 2014*).

Comité sénatorial permanent des finances nationales

L'honorable sénatrice Merchant a remplacé l'honorable sénatrice Chaput (*le 31 mars 2014*).

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

L'honorable sénateur Black a remplacé l'honorable sénateur Segal (*le 28 mars 2014*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Dallaire (*le 28 mars 2014*).

Comité sénatorial permanent des langues officielles

L'honorable sénateur Wallace a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 31 mars 2014*).

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement

L'honorable sénateur Doyle a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 28 mars 2014*).

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 28 mars 2014*).

APPENDIX
(see p. 626)

Tuesday, April 1, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to present its

THIRD REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-9, An Act respecting the election and term of office of chiefs and councillors of certain First Nations and the composition of council of those First Nations, has, in obedience to the order of reference of Thursday, February 27, 2014, examined the said Bill and now reports the same without amendment but with certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

DENNIS GLEN PATTERSON

Chair

**OBSERVATIONS to the
Third Report of the Standing Senate Committee on
Aboriginal Peoples (Bill C-9)**

Bill C-9 would give First Nations a new option for a comprehensive and a modernized elections process in addition to the three principal election systems currently available under the *Indian Act*: 1) elections pursuant to the electoral provisions of the *Indian Act*, 2) community-based leadership processes held according to custom; and 3) elections conducted pursuant to the provisions of self-government agreements.

The Senate Standing Committee on Aboriginal Peoples, in its review of Bill C-9, agreed that there is significant and longstanding support for the legislative framework that addresses several of the observed deficiencies inherent in the *Indian Act* electoral regime. These include extending the terms of office; establishing penalties for electoral offences; and tightening up the procedures for the nomination of candidates and mail-in ballots.

The Committee, however, heard significant concerns from a number of witnesses about clause 3 of the bill, which gives the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development the authority to order that an election be held in a First Nation, including a First Nation which operates under a custom election code: "...where the Minister is satisfied that a protracted leadership dispute has significantly compromised governance of that First Nation..." The Committee noted that the Minister already has this power under s.74(1) of the *Indian Act*. However clause 3(1)(b) of Bill C-9 provides the Minister with a more limited authority than the Minister currently holds under the *Indian Act*, where the authority to order an election in any First Nation is allowed: "whenever he deems it advisable for the good government of a band..."

ANNEXE
(voir p. 626)

Le mardi 1^{er} avril 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-9, Loi concernant l'élection et le mandat des chefs et des conseillers de certaines premières nations et la composition de leurs conseils respectifs a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 27 février 2014, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**OBSERVATIONS au
troisième rapport du Comité sénatorial permanent des
peuples autochtones (projet de loi C-9)**

Le projet de loi C-9 vise à offrir aux premières nations un nouveau régime d'élection, général et modernisé, qui viendrait s'ajouter aux trois principaux régimes d'élection actuellement disponibles en vertu de la *Loi sur les Indiens* : 1) élections tenues conformément aux dispositions électorales de la *Loi sur les Indiens*, 2) mécanismes de sélection communautaires fondés sur la coutume, 3) élections tenues conformément aux dispositions des ententes d'autonomie gouvernementale.

Le comité sénatorial permanent des peuples autochtones a constaté, au terme de son examen du projet de loi C-9, qu'il existait un soutien important et de longue date à un cadre législatif qui puisse combler plusieurs des lacunes propres au régime électoral instauré par la *Loi sur les Indiens*. Ce cadre permettrait, notamment, de prolonger la durée des mandats des chefs, de prévoir des peines pour les infractions relatives aux élections, ainsi que de resserrer les procédures de mise en candidature et d'envoi des bulletins par la poste.

Le comité a cependant entendu un certain nombre de témoins exprimer d'importantes réserves quant à l'article 3 du projet de loi qui confère au ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien le pouvoir d'ordonner qu'une élection soit tenue dans une Première Nation, y compris dans une Première Nation fonctionnant selon un code électoral coutumier, lorsqu'« il est convaincu qu'un conflit prolongé lié à la direction de la première nation a sérieusement compromis la gouvernance de celle-ci ». Le comité a constaté que le ministre dispose déjà de ce pouvoir en vertu du paragraphe 74(1) de la *Loi sur les Indiens*. Cependant, l'alinéa 3(1)b) du projet de loi C-9 confère au ministre un pouvoir plus limité que celui qu'il détient actuellement en vertu de la *Loi sur les Indiens*, qui lui confère, quant à lui, le pouvoir d'ordonner une élection dans toute Première Nation, « [l]orsqu'il le juge utile à la bonne administration d'une bande ».

Both s.74(1) and clause 3(1)(b) confer similar powers, however, whereas the former would bring First Nations into the *Indian Act*, which outlines an outdated and ineffective electoral system for First Nations, the latter would hold First Nations to the more modern and robust system of Bill C-9.

The key observation made was that any ministerial action taken pursuant to clause 3(1)(b), could, on application, be subject to scrutiny by the courts. Further, the wording “protracted leadership dispute...[that] has significantly compromised governance,” would set a high bar for the Minister to justify the use of this power.

Finally, the committee heard objections from witnesses that clause 3(1)(b) perpetuates the power of the minister over the affairs of First Nations. In examining this concern, the committee noted that the vesting of the power of dissolution of government of all types is a common and necessary feature in Canada (including federal, provincial, and municipal governments).

The Committee agreed that situations have developed on rare occasions in First Nations in the past and may develop in future, where the absence of a functional government due to a protracted dispute can only be resolved by ordering the holding of an election. However, the Committee agreed that the wording in clause 3(1)(b) confirms past practice that this significant measure should only be exercised with great caution in the rarest of circumstances when all other democratic reforms and dispute resolution options have been fully exhausted, especially when it comes to applying clause 3(1)(b) to First Nations that operate under a custom election code.

Le paragraphe 74.1 et l’alinéa 3(1)b) confèrent des pouvoirs similaires, mais, alors que la première disposition assujettit les Premières nations à la *Loi sur les Indiens*, dont le régime électoral est dépassé et inefficace, la deuxième disposition assujettit les Premières nations au régime plus moderne et plus strict du projet de loi C-9.

Le principal commentaire formulé est que toute décision ministérielle prise en vertu de l’alinéa 3(1)b) pourrait, sur requête, être soumise à l’examen des tribunaux. Qui plus est, le libellé, « conflit prolongé lié à la direction de la première nation [qui] a sérieusement compromis la gouvernance de celle-ci », place la barre assez haute, pour le ministre, lorsqu’il s’agit de justifier le recours à ce pouvoir.

Enfin, le comité a entendu des témoins objecter que l’alinéa 3(1)b) perpétue le pouvoir dont dispose le ministre sur les affaires des Premières nations. Après examen de cette objection, le Comité a constaté que le pouvoir de dissolution que possède tout gouvernement (notamment fédéral, provincial ou municipal) est une caractéristique commune et nécessaire au Canada.

Le comité convient qu’il est arrivé, à de rares occasions par le passé, et qu’il pourrait encore arriver, que, dans une Première Nation, il ne soit possible de mettre un terme à l’absence de gouvernement fonctionnel en raison d’un conflit prolongé qu’en ordonnant la tenue d’une élection, mais le comité juge également que le libellé de l’alinéa 3(1)b) entérine la pratique établie qui veut que cette décision grave ne puisse être prise qu’avec la plus grande prudence, et seulement dans les très rares cas où toute autre forme de réforme démocratique et de règlement des différends a échoué, et ce, tout particulièrement lorsqu’il s’agit d’appliquer l’alinéa 3(1)b) à des Premières nations fonctionnant selon un code électoral coutumier.

